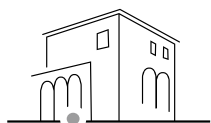


L'étudiant à l'Institut d'études européennes

Guide de l'étudiant

Année académique 2019 -2020



**INSTITUT D'ETUDES EUROPEENNES
INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES**

Table des matières

Bienvenue à l'Institut d'études européennes !.....	4
Les études européennes à l'ULB	6
L'organisation de l'IEE	8
Inscriptions	10
Séance d'accueil des étudiants	10
L'année académique	10
Horaires de cours	10
Portail MonULB	10
Le Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne (Specialized Master in Interdisciplinary EU Studies)	11
Les débouchés et la professionnalisation	12
Structure du Master	12
Vos contacts pour ce Master	12
Évaluations et examens	13
Travail de fin d'études/Parcours "professionnalisation"	13
Executive Certificate in European Union Studies	14
Executive Certificate Structure.....	14
Your contacts for this programme.....	15
Évaluation des enseignements par les étudiants	15
Accès aux bibliothèques et accès au matériel informatique	16
Cours de langues	16
Besoin d'aide?	16
La vie quotidienne à l'Institut	17
Coordonnées de l'IEE.....	17
Le calendrier académique.....	18

**Au verso de la brochure : Les informations générales
sur l'université**

L'étudiant à l'Institut d'études européennes



Bienvenue à l'Institut d'études européennes !

Officiellement inauguré le 27 février 1964, l'Institut d'études européennes (IEE) de l'Université libre de Bruxelles a été créé par des personnalités de premier plan telles que Walter Ganshof van der Meersch et Paul-Henri Spaak.

Consacré initialement à l'étude de l'intégration européenne par le droit, l'IEE a progressivement étendu le champ de ses enseignements et des recherches à l'économie, à la science politique ainsi qu'à l'histoire et aux cultures d'Europe.

Depuis sa création, les membres de son corps académique et scientifique ont mené une réflexion de pointe sur l'intégration européenne, sur des thèmes aussi divers que l'évolution des institutions de l'UE et de ses modes de prise de décision, l'extension des compétences à des matières telles que l'Europe sociale, l'Union économique et monétaire, l'espace de liberté, de sécurité et de justice, les politiques d'immigration et d'asile, la concurrence, la politique commerciale, les élargissements successifs... Quatre axes de recherche se sont ainsi progressivement cristallisés autour des thèmes suivants : l'UE comme communauté de normes, droits et valeurs ; l'UE comme espace de régulation économique et sociale ; l'UE comme espace de liberté, de sécurité et de justice ; et l'UE dans le monde. Au fil des années, l'Institut d'études européennes a concilié avec succès l'excellence disciplinaire et l'approche interdisciplinaire. Cette richesse thématique et ce dynamisme scientifique lui ont valu d'être reconnu Centre d'excellence Jean Monnet. C'est également ce qui explique le nombre de projets de recherche européens emportés par les chercheurs de l'Institut et son rôle essentiel dans la création et la coordination de réseaux de recherche européens et/ou internationaux.

Précurseur à maints égards, il a adapté ses principaux axes de recherches de même que son offre d'enseignement en fonction du contexte européen et international en perpétuelle évolution. L'IEE a ainsi offert une formation de haut niveau à celles et ceux qui ont choisi de mieux comprendre les dynamiques de l'intégration européennes. Outre l'enseignement et la recherche, l'IEE constitue un lieu de débat critique sur l'avenir de l'intégration européenne.

Chaque année l'IEE et ses facultés partenaires accueillent quelques 200 étudiants dans les différents programmes en études européennes. Tant les étudiants que les membres du corps académique et scientifiques sont issus d'un grand nombre de pays européens et non-européens. L'IEE constitue un cadre de travail multilingue et interdisciplinaire, où différentes langues, cultures et visions de l'Europe se côtoient au quotidien, dans un cadre propice à la formation dans un environnement international.

Depuis sa création, l'IEE a diplômé plus de 7.500 étudiant-e-s. En optant pour une des formations en études européennes organisée par l'IEE et/ou en collaboration avec les facultés partenaires - Faculté de Droit

et de Criminologie, Faculté de Philosophie et Sciences sociales et Solvay Brussels School of Economics and Management – chaque année les étudiant-e-s. font le choix d'intégrer une université située au cœur de l'Europe et un Institut de recherche et d'enseignement interdisciplinaire dynamique, ouvert au débat avec les décideurs politiques européens et nationaux, avec les représentants de la société civile, les hauts fonctionnaires, les diplomates, les experts nationaux ou les journalistes, souvent présents dans les enseignements et les nombreuses conférences qu'il organise.

Comme les brillantes carrières de nos Alumni l'illustrent, les programmes d'enseignement de l'IEE ouvrent des perspectives professionnelles enrichissantes dans des horizons très divers comme les institutions européennes, les organisations internationales, les administrations nationales et régionales, le secteur privé, les associations de la société civile, les cabinets d'avocat, le journalisme, les groupes d'intérêt ou les think tanks, la recherche, l'enseignement, la consultance, etc.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année académique 2019-2020!

Prof. Ramona Coman

Présidente

Prof. Emmanuelle Bribosia

Vice-présidente

Prof. Nicolas Verschueren

Directeur

Les études européennes à l'ULB

Une offre complète et diversifiée

L'IEE et les facultés partenaires (Faculté de Droit et de Criminologie, Faculté de Philosophie et Sciences sociales et Solvay Brussels School - Economics and Management) organisent différents programmes en études européennes portant le label IEE. Ces programmes couvrent toutes les étapes du parcours universitaire postérieures au bachelier. Selon les enseignements, l'approche est plutôt disciplinaire ou réellement interdisciplinaire. Les cours sont donnés soit en anglais et en français, soit exclusivement en anglais.

Ces différents programmes reflètent les points forts de la recherche menée au sein de l'ULB en matière d'études européennes et allient enseignements théoriques et pratiques. Le volet professionnalisation (voir la page dédiée sur notre site web) y est particulièrement présent, comme l'attestent entre autres le séminaire de professionnalisation, les exercices de négociations ou le stage, qui visent à offrir aux étudiants un véritable parcours vers l'emploi européen.

LE MASTER EN ÉTUDES EUROPÉENNES (120 crédits)

Organisé par la Faculté de Philosophie et Sciences sociales avec le label de l'IEE

Responsables académiques :

- pour la Finalité "Politique européenne" :

Amandine Crespy (Amandine.Crespy@ulb.ac.be)

- pour la Finalité "Histoire et cultures d'Europe" :

Nicolas Verschueren (niversch@ulb.ac.be)

Ce programme offre le choix entre deux filières de spécialisation. La finalité "Politique européenne" est centrée sur le fonctionnement des institutions et des politiques de l'Union européenne. La finalité "Histoire et cultures d'Europe" propose une analyse des enjeux européens à partir du point de vue des transformations du monde contemporain.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le Guide de l'étudiant de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales.

LE MASTER IN ECONOMICS - BUSINESS ECONOMICS (120 crédits)

Organisé par la Solvay Brussels School - Economics and Management (Solvay) avec le label de l'IEE

Président du jury: **Estelle Cantillon** (masters.solvay@ulb.ac.be)

Le programme en "Business Economics" aborde les enjeux du monde des affaires, de l'économie et des politiques économiques, en particulier leurs interactions. La dimension européenne des enjeux économiques et financiers est fortement développée, que ce soit de façon transversale ou via des cours spécialisés (comme European competition Policy).

LE MASTER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES - ECONOMIC ANALYSIS AND EUROPEAN POLICY (120 crédits)

Organisé par la Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay), avec le label de l'IEE

Présidents du jury: **Philippe WEIL** et **Patrick LEGROS** (masters.solvay@ulb.ac.be)

Le programme en "Economic Analysis and European Policy" aborde toutes les grandes problématiques économiques (l'emploi, la concurrence, la croissance, le développement, la redistribution, etc.) et les enjeux de politique économique sous tous ses aspects (industriel, sectoriel, national et mondial). Il comprend des cours majoritairement en anglais (90%) et propose une co-diplômation avec l'Université Luiss Guido Carli.

Pour plus de renseignements sur ces deux Masters, veuillez consulter le Guide de l'étudiant de la Solvay Brussels School of Economics and Management.

LE MASTER DE SPÉCIALISATION EN DROIT EUROPÉEN (60 crédits)

Organisé par la Faculté de Droit et de Criminologie avec le label de l'IEE

Responsable académique: **Emmanuelle Bribosia** (Emmanuelle.Bribosia@ulb.ac.be)

Ce programme dispensé en français et en anglais s'adresse aux étudiants qui souhaitent développer une expertise reconnue en droit de l'Union européenne.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le Guide de l'étudiant spécifique sur la rubrique "Campus numérique" du site web de l'IEE.

LE MASTER DE SPÉCIALISATION EN ANALYSE INTERDISCIPLINAIRE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE (SPECIALIZED MASTER IN INTERDISCIPLINARY EU STUDIES) (60 crédits)

Organisé par l'IEE

Responsable académique: **Nicolas Verschueren** (niversch@ulb.ac.be)

Ce programme interdisciplinaire dispensé entièrement en anglais propose une spécialisation thématique aux étudiants ayant des bases disciplinaires solides.

Le cursus de ce Master de spécialisation n'est pas dédié à l'initiation, mais bien à l'approfondissement des thématiques proposées. Un module fondamental de cours obligatoires permet la compréhension de l'intégration européenne dans ses dimensions politique, économique et juridique.

Ensuite, l'étudiant peut choisir entre 3 modules de spécialisation thématique :

- Gouvernance et politiques économiques européennes
- Migrations, droits et politiques
- Intégration européenne, régionalisme et gouvernance globale
- Le stage est obligatoire. Les étudiants rédigent un travail de fin d'études basé sur leur expérience professionnelle acquise pendant le stage et le séminaire de professionnalisation.

Les étudiants de ce Master de spécialisation peuvent bénéficier d'un programme d'échange annuel et d'une chaire académique internationale dans le domaine du Régionalisme comparé, organisée avec l'Université de Waseda, à Tokyo, Japon.

Executive Master in European Studies (MEUS)

(40 crédits, EQF niveau 7) *Organisé par l'IEE*

Responsables académiques: **Ramona Coman** (Ramona.Coman@ulb.be) et **Anne Weyembergh** (Anne.Weyembergh@ulb.be).

Le MEUS est un programme de formation continue entièrement en anglais et à horaire décalé pour les praticiens souhaitant se spécialiser dans des domaines bien précis de l'intégration européenne.

Le programme comporte: un socle commun couvrant les aspects fondamentaux de l'intégration politique, économique et juridique, un module "professionnalisation", un module "travail de fin d'études" et des modules thématiques de spécialisation (au choix).

Les autres opportunités de formation continue

L'IEE propose d'autres programmes relevant de l'*executive education* ou *lifelong learning* tels que plusieurs **écoles d'été**, dont celles sur le thème du "Droit et politique de l'immigration et de l'asile de l'UE", organisée par le réseau Odysseus, ou concernant "l'Espace pénal européen" en collaboration avec le réseau ECLAN (European Criminal Law Academic Network) ou encore "Brussels Summer School on EU competition law", organisée par le centre de droit européen ; des **cycles de conférences en droit** (Mardis du Droit Européen de la Concurrence, Apéros du droit).

L'organisation de l'IEE

L'Institut d'études européennes agit en étroite coordination avec les trois facultés partenaires. Comme pour l'ensemble de l'Université, il base son fonctionnement sur le modèle participatif et démocratique.

Le/la **Président(e)** est aussi sa plus haute autorité ; Il/elle représente l'IEE à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Université. Il/elle est secondé.e dans ses tâches par le/la Vice-Président.e et le/la Directeur/Directrice. Le Directeur coordonne l'organisation des enseignements en études européennes relevant de l'IEE – Le/la Président.e et le/la Vice-Président.e coordonnent la recherche interdisciplinaire en études européennes. Les autorités sont élues par le Conseil de l'IEE sur proposition du corps académique.

La fonction de Présidente est actuellement exercée par la professeure **Ramona Coman** (Ramona.Coman@ulb.be). La professeure **Emmanuelle Bribosia** (Emmanuelle.Bribosia@ulb.be) occupe le poste de Vice-présidente. Le professeur **Nicolas Verschuere** (niversch@ulb.ac.be) est le Directeur.

Le Conseil de l'Institut se compose du Président, du Vice-président et du Directeur de l'IEE, des Doyens des trois facultés partenaires, des membres du corps académique donnant cours dans le Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne et dans les autres programmes en études européennes, du/des coordinateurs académiques des programmes en *executive education/lifelong learning*, ainsi que de représentants du corps scientifique, du personnel administratif rattaché à l'IEE et des étudiants du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne, du Master de spécialisation en droit européen et du Master en études européennes. Chacun des représentants étudiants aura un suppléant, qui siègera au Conseil en l'absence de l'effectif. Ces représentants sont élus chaque année à l'automne selon des modalités qui seront communiquées à la rentrée 2019.

Les autorités de l'IEE insistent vivement sur l'importance d'une représentation étudiante au sein de l'Institut et invitent les candidats à poser leur candidature et tous les étudiants à participer au scrutin. La date des élections sera fixée à l'issue du Conseil de l'IEE du 27 août 2019.

Le Conseil de l'Institut a pour mission d'assurer la coordination pédagogique du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne, en ce compris les aspects de professionnalisation, la coordination pédagogique de l'*executive education et du lifelong learning* ainsi que la coordination avec les masters disciplinaires et les masters de spécialisation en études européennes gérés par les facultés partenaires. Il est aussi chargé de donner un avis aux facultés quant aux nominations, renouvellements et promotions des membres des corps scientifique et académique du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne.

Le Conseil se réunit en outre une fois par an en composition élargie sous la forme d'un **Conseil stratégique de l'Institut** avec des personnalités ayant travaillé dans le milieu des affaires européennes et qui soutiennent l'enseignement et la recherche interdisciplinaires en études européennes.

Le fonctionnement académique de l'Institut, la description de ses organes de décision et leur composition figurent dans le **Règlement d'ordre intérieur de l'Institut**, qui peut être consulté sur la page dédiée du site de l'IEE.

Inscriptions

Tout étudiant(e) doit être inscrit(e) à l'ULB en respectant le calendrier publié sur le site du service des inscriptions <https://www.ulb.be/fr/inscriptions>. Sans paiement des droits d'inscription ou de l'acompte minimum requis, vous n'aurez pas de carte d'étudiant ni d'adresse e-mail, ni accès à l'Université Virtuelle. L'horaire du service des inscriptions est le suivant: du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

Contact avec le service des inscriptions

Téléphone: 02/650 20 00

E-mail général: inscriptions@ulb.be

Séance d'accueil des étudiants

A l'occasion de la rentrée académique, une séance d'accueil pour tou(te)s les étudiant(e)s des différents programmes en études européennes se déroulera à l'Institut d'études européennes le vendredi 13 septembre 2019, de 9h30 à 12h.

Nous vous souhaitons une excellente année académique!

L'année académique

L'année académique est organisée en trois quadrimestres:

- le premier commence le 16 septembre 2019,
- le deuxième commence le 3 février 2020,
- le troisième débute le 29 juin 2020.

Les cours sont normalement dispensés à raison de deux ou trois heures par semaine. Pour consulter le calendrier académique de l'ULB pour l'année 2019-2020, visitez: <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/calendrier-academique-harmonise-2019-2020-en-sequence-de-semaines>

Horaires de cours

Les horaires des cours sont publiés dans GEHOL auquel vous pouvez accéder via le portail MonULB (<http://monulb.be>).

Portail MonULB

Le portail MonULB (<http://monulb.be>) est votre point d'entrée personnalisé avec votre faculté et les services offerts par l'ULB (valves électroniques,

les horaires de cours et l'accès à tous vos services en ligne). Toutes les informations relatives aux horaires de cours, aux horaires d'examens ainsi que les notes d'examen y sont disponibles.

Nous vous invitons à consulter tous les jours les annonces facultaires (sur le portail MonULB) qui vous informeront de toute modification ou de tout avis éventuel. C'est par excellence l'interface de communication entre l'Institut et les étudiants, et entre les enseignants/assistants et les étudiants. Elles doivent donc être impérativement consultées quotidiennement.

Le portail MonUlb vous donne aussi accès à l'Université Virtuelle, le campus virtuel officiel de l'ULB (<https://uv.ulb.ac.be/>), où vous trouverez les notes de cours et autres documents mis à votre disposition par les professeurs et assistants.

Le Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne (Specialized Master in Interdisciplinary EU Studies)

Le Master de spécialisation (MAS) aborde de manière scientifique et interdisciplinaire les enjeux actuels de l'intégration européenne.

Il vise à permettre à des diplômés de divers horizons de valoriser leur domaine de compétence de base en le complétant par une expertise de haut niveau relative dans les domaines de spécialisation suivants :

- Gouvernance et politiques économiques européennes
- Migrations, droits et politiques
- Intégration européenne, régionalisme et gouvernance globale

En complétant sa formation par une spécialisation thématique de haut niveau, l'étudiant est mieux armé pour comprendre les enjeux actuels de l'intégration européenne dans ses dimensions institutionnelles et politiques, internes ou externes. En suivant ce programme, l'étudiant développera ses capacités d'analyse critique, d'argumentation et de synthèse et sera accompagné dans le développement d'un projet professionnel.

L'approche interdisciplinaire intégrée qui caractérise la formation associe les dimensions historique, économique, juridique et politique indispensables à la compréhension globale de l'intégration européenne.

Ce Master est porté par un corps professoral international, composé d'académiques mais aussi de praticiens et de hauts fonctionnaires. Ceci permet aux étudiants d'être à la pointe de l'actualité européenne et d'être impliqués dans les activités scientifiques/de professionnalisation menées à l'IEE. Les étudiants peuvent bénéficier, en plus de la proximité des institutions de l'UE, des nombreux partenariats et projets d'enseignement et de recherche développés par l'Institut tant au niveau européen qu'international.

LES DÉBOUCHÉS ET LA PROFESSIONNALISATION

Ce programme prépare les étudiants à des carrières très variées au sein des institutions internationales, européennes, nationales ou locales, des entreprises, des associations professionnelles, groupes d'intérêt ou organisations non gouvernementales, ou encore dans le monde de la presse et de la communication.

De manière générale, l'IEE accorde une place particulière à l'**accompagnement vers l'emploi** en organisant diverses activités tout au long de l'année (séminaire de professionnalisation, Job Day, réunions avec les Alumni, publication d'offres de stages et d'emploi, programme de mentorat...). Pour plus d'informations, consultez la page dédiée de notre site web.

Consultez la page dédiée de notre site web "Campus numérique" pour les documents académiques, les services en ligne, le support information, la location de salles et matériel et les bibliothèques et salles d'études.

STRUCTURE DU MASTER

Le Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne est construit autour de trois axes :

Un **module fondamental** (25 crédits) qui consiste en une série de cours obligatoires : European Integration through Law ; Decision-making in the EU ; History of European Integration ; Rotating International Chair ; European Economic Governance.

Un **module thématique** à choisir parmi les trois options suivantes (20 crédits) :

- Economic Governance and Policies in the EU
- Migrations, Rights and Policies in the EU
- EU integration, Regionalism and Global Governance

Un stage ou l'option mobilité

Le stage est obligatoire. Il doit entièrement avoir lieu au cours d'une période se situant entre le 1^{er} avril et le 11 septembre 2020. Les étudiants rédigent un travail de fin d'études (TFE) basé sur leur expérience professionnelle acquise pendant le stage et le séminaire de professionnalisation.

Les étudiants de ce Master de spécialisation peuvent bénéficier d'un programme d'échange annuel et d'une chaire académique internationale dans le domaine du Régionalisme comparé, organisée avec l'Université de Waseda, à Tokyo, Japon.

VOS CONTACTS POUR CE MASTER

Le coordinateur académique du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne est le professeur **Nicolas Verschuere** (niversch@ulb.ac.be)

Le **secrétariat** du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne est assuré par **Françoise Vanden Broeck** (masinter.iee@ulb.ac.be). Il est accessible le matin, de 9h à 12h, du lundi

au vendredi à l'Institut d'études européennes (Av. F. D. Roosevelt 39, Bureau 39.101)

Mme Vanden Broeck pourra vous aider et vous conseiller utilement pour tous les problèmes administratifs et académiques que vous pourriez rencontrer pendant vos études. Néanmoins, évitez de la déranger pour des questions dont les réponses figurent aux panneaux d'affichage (et valves électroniques) ou pour des problèmes qui ne sont pas de son ressort.

Nous vous prions de respecter les horaires d'ouverture.

ÉVALUATIONS ET EXAMENS

Il y a trois types possibles d'évaluation d'un enseignement ou d'un séminaire : un examen écrit, un examen oral, ou la réalisation d'un travail écrit.

Chaque année d'étude comprend deux sessions d'évaluation.

La première session intervient en janvier pour les activités d'apprentissage se terminant en décembre et fin mai/début juin, pour les activités d'apprentissage du deuxième quadrimestre. **Attention**, il s'agit donc d'une **seule session**, se déroulant en deux périodes.

Un étudiant ajourné en première session d'évaluation peut demander son inscription à la seconde session qui commence vers la mi-août. Nous attirons votre attention sur le fait qu'une inscription est ici nécessaire. Si vous avez été ajourné par le jury de délibération en juin, vous devez impérativement vous inscrire à la deuxième session via le portail MonUlb dans le délai fixé par le règlement des examens. Si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez pas passer votre deuxième session.

En seconde session, l'étudiant repasse obligatoirement et uniquement tous les cours pour lesquels il n'a pas obtenu la note de 10/20 au moins lors de l'évaluation de première session.

Les conditions de réussite sont fixées dans le règlement des évaluations et des jurys. En quelques mots, pour réussir sa session d'examen, il faut obtenir une moyenne au moins égale à 10/20 sur l'ensemble de ses examens et n'avoir aucune note inférieure à 10/20. En deçà de ces conditions, l'étudiant est en situation d'échec, que doit apprécier souverainement le jury de délibération.

Le règlement des évaluations et des jurys peut être consulté sur le site de l'ULB (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/reglement-general-des-etudes>) ou via la page dédiée "Campus numérique" du site de l'IEE. Il est aussi disponible auprès de Françoise Vanden Broeck.

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES/ PARCOURS "PROFESSIONNALISATION"

Les étudiants font l'objet d'une évaluation basée sur deux éléments :

- **la participation au séminaire de professionnalisation et l'évaluation du responsable du séminaire "professionnalisation"**, qui compte pour

25% dans la note. L'objectif du séminaire est d'aider les étudiants à élaborer un projet professionnel et une stratégie d'acquisition de compétences pour préparer leur insertion sur le marché du travail.

- **le rapport de stage**, qui compte pour 75% de la note. Les consignes relatives à la réalisation du rapport sont présentées dans le Guide du Stage disponible sur le site de l'IEE à la page "Campus numérique". La lettre d'évaluation du maître de stage ou de la personne qui a suivi le stagiaire est obligatoire et entre en compte dans la note. Le formulaire est accessible sur MonULB ou sur la page "Campus numérique" du site web de l'IEE en français et en anglais. Des offres de stage sont par ailleurs régulièrement publiées sur cette page.

Avant le début du stage, les étudiants doivent remplir et faire parvenir au Secrétariat des affaires étudiantes la convention de stage, disponible dans la rubrique Campus numérique du site de l'IEE dûment complétée et signée par la Présidente de l'IEE, **Ramona Coman** et le Directeur de l'IEE, **Nicolas Verschueren**.

Le rapport de stage doit être remis au plus tard le **29 mai 2020** (première session) ou le **17 août 2020** (deuxième session) au secrétariat (Françoise Vanden Broeck). Une copie papier du projet professionnel et une copie papier du rapport de stage doivent être remis au secrétariat. Une copie électronique devra être également téléchargée sur l'Université Virtuelle avant ces délais. Veuillez donner à la couverture et à la page de garde un aspect normalisé selon les règles en vigueur à l'ULB en la matière. N'oubliez surtout pas votre nom !

De plus amples informations se trouvent dans le Guide du TFE disponible sur le site de l'IEE à la page "Campus numérique". Ce document contient les critères d'évaluation ainsi que les exigences concernant la réalisation du TFE professionnalisation.

Executive Certificate in European Union Studies

The program proposes a perfect balance between, on the one hand, high-level academic requirements and, on the other hand, a "self-empowerment" approach, in harmony with the "professionalization" facet of the diploma.

EXECUTIVE CERTIFICATE STRUCTURE

The full MEUS (40 credits) program includes: the Fundamentals (12 credits), two specialized module (12 credits), professionalization (4 credits) and the Seminar on academic writing, methods and final dissertation (12 credits).

The IEE proposes three specialized modules offering to the participants the possibility to choose the two ones that corresponds to their needs and professional ambitions.

While most of participants intend to follow the full program in one year, you offer to those with a busy schedule the possibility to spread the training over two academic years.

MEUS à la carte implies that participants can opt for one specific module or one specific course for a number of credits inferior to 40.

The executive certificate is organized in five modules (one set of core courses and 4 specialized blocks) plus a seminar on academic methods and writing for those registered in the full program.

The full program (40 credits, composed of 1 core module, 2 optional blocks, professionalisation and the final dissertation) can be followed in 1 or 2 academic years.

This professional certificate provides tailored-made sessions, with an accent on both the theory and the practice of political, judicial and economic actors that have an incidence on EU integration. Its interdisciplinary approach fosters an interaction between law, economics and politics while providing participants with the access to high-level analysis of the challenges of European construction. Classes are small to encourage interaction and quality, and are adapted to the participants' needs.

YOUR CONTACTS FOR THIS PROGRAMME

The academic coordinators for the executive master are **Ramona Coman** (Ramona.Coman@ulb.be) and **Anne Weyembergh** (Anne.Weyembergh@ulb.be) who will help you with any academic questions.

The administrative coordination of the MEUS is ensured by **Olga Minampala**: +32 (0)2 650 33 74 – Olga.Minampala@ulb.be or Meus.iee@ulb.be

Évaluation des enseignements par les étudiants

Les étudiants sont invités chaque année à donner leur avis sur les enseignements, les enseignants et les assistants par le biais des avis pédagogiques. Ces avis prennent la forme de questionnaires par lesquels les étudiants évaluent les prestations de leurs enseignants et assistants. La récolte de ces avis se fait par voie électronique et de manière anonyme. Les avis pédagogiques sont essentiels pour les professeurs et pour les assistants. C'est grâce à cette évaluation qu'ils pourront, le cas échéant, tenir compte des remarques formulées sur l'organisation de leurs cours. En outre, ces avis rentrent en ligne de compte pour le renouvellement des mandats ou pour les promotions dans le corps académique et scientifique.

Après la collecte, une commission pédagogique est chargée d'analyser les avis. Les représentants étudiants ont un rôle déterminant à jouer au sein de cette Commission.

Votre participation est donc très importante.

Accès aux bibliothèques et accès au matériel informatique

La Bibliothèque de l'Institut d'études européennes, dénommée "Centre de documentation européenne", est hébergée à la Bibliothèque Centrale des Sciences humaines (Bâtiment NB) au 4^e niveau, local 4.158 (http://www.netvibes.com/cdeurope#EDC_info). Les heures d'ouverture sont identiques à celles de la bibliothèque centrale.

Véronique Kubben (Veronique.Kubben@ulb.ac.be) se tient, à cet endroit également, à la disposition des étudiants pour toute aide dont ils auraient besoin.

Des ordinateurs sont mis à la disposition des étudiant(e)s de l'IEE par la Faculté de Philosophie et Sciences sociales dans des locaux situés dans le couloir reliant le Bâtiment Janson au Bâtiment H. Tout étudiant régulièrement inscrit a droit à une adresse e-mail par l'intermédiaire de l'ULB.

En plus des salles d'études de la Bibliothèque centrale, l'ULB met à votre disposition des salles d'études complémentaires durant les examens (voir notre page dédiée "Bibliothèques" sur le site de l'IEE).

Cours de langues

Nous rappelons que les étudiants du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne sont présumés maîtriser l'anglais. Le programme ne prévoit pas de cours de langues.

Les étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances linguistiques peuvent s'adresser à :

La Fondation 9:

Avenue Louise, 479
B – 1050 Bruxelles
Tel. +32 2 627 52 52

L'EPFC (enseignement de promotion et de formation continue):

situé au Campus de la Plaine
Tel. +32 2 650 59 59 ou +32 2 650 51 39

Besoin d'aide ?

N'hésitez jamais à solliciter de l'aide auprès du secrétariat, de la Directrice de l'IEE, de la coordinatrice académique du Master de spécialisation ou des enseignants. Nous sommes là pour vous aider et vous soutenir.

Par ailleurs, l'ULB propose un ensemble de services destinés aux étudiants qui sont confrontés à certaines difficultés plus personnelles. Ces services sont présentés sur le site [Web de l'Université](#). Vous pouvez également vous référer à la partie générale de ce guide.

La vie quotidienne à l'Institut

ACTUALITÉS

Les étudiants sont invités à consulter régulièrement les valves, ainsi que le portail MonULB où figurent toutes les communications officielles qui leurs sont destinées concernant les cours, les examens, etc (également faites par annonce facultaire électronique). De nombreuses informations sont également à leur disposition sur le site internet de l'Institut, à l'adresse suivante : <http://www.iee-ulb.eu/>. Consultez régulièrement la rubrique "news/événements" et abonnez-vous à notre mailing list.

COMMENT S'Y RETROUVER SUR LE CAMPUS ET TROUVER UN AUDITOIRE ?

L'identification des auditorios commence toujours par une ou plusieurs lettres suivie(s) d'un chiffre et d'un numéro :

- la première lettre indique le bâtiment,
- la deuxième lettre signale la porte d'entrée,
- le premier chiffre indique le niveau,
- les chiffres suivants renseignent le numéro du local.

La grande majorité des cours et de votre vie universitaire se déroulera sur le campus du Solbosch dont le plan se trouve sur la page : <https://www.ulb.be/fr/plan-et-acces>

Afin de rendre agréable pour tous (étudiants, professeurs, personnel...) la vie quotidienne dans notre Institut, nous insistons vivement sur le respect de quelques consignes.

Nous vous demandons donc :

- de veiller à la propreté des locaux que vous occupez (ne pas laisser traîner de débris dans les locaux de cours et de séminaires...)
- de ne pas fumer dans les bâtiments de l'Institut
- de ranger les chaises des locaux que vous quittez.

En outre, nous signalons qu'il est strictement interdit de modifier ou d'enlever les avis affichés aux valves.

Enfin, toute communication que vous souhaiteriez y voir figurer pour l'information des autres étudiants doit être préalablement soumise à la Direction de l'IEE par l'intermédiaire de Mme Vanden Broeck.

Coordonnées de l'IEE

Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles
Avenue F.D. Roosevelt, 39 - 1050 Bruxelles - Belgique
<http://www.iee-ulb.eu> - iee@admin.ulb.ac.be

Le calendrier académique

Vendredi 13 septembre 2019:	Début de l'année académique
Vendredi 13 septembre 2019:	Rentrée académique et Journée d'accueil des nouveaux étudiants à l'IEE et à l'ULB (JANE)
Lundi 16 septembre 2019:	Ouverture des cours
Vendredi 27 septembre 2019:	Jour de congé statutaire (Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
Vendredi 1 ^{er} novembre 2019:	Jour de congé légal (Toussaint)
Lundi 11 novembre 2019:	Jour de congé légal (Armistice)
Mercredi 20 novembre 2019:	Jour de congé (St Verhaegen – Anniversaire de la fondation de l'ULB)
Vendredi 20 décembre 2019:	Fin des cours du premier quadrimestre
Lundi 23 décembre 2019:	Début des vacances d'hiver
Lundi 6 janvier 2020:	Début de la 1 ^{ère} période d'évaluation de la première session
Samedi 25 janvier 2020:	Fin de la session
Lundi 3 février 2020:	Reprise des cours (deuxième quadrimestre)
Mardi 25 février 2020:	Suspension des cours (Mardi gras)
Dimanche 5 avril 2020:	Début des vacances de Printemps
Lundi 13 avril 2020:	Congé légal (Lundi de Pâques)
Lundi 20 avril 2020:	Reprise des cours
Vendredi 1 ^{er} mai 2020:	Congé légal (Fête du travail)
Samedi 16 mai 2020:	Fin des cours du deuxième quadrimestre
Jeudi 21 mai 2020:	Congé légal (Ascension)
Lundi 25 mai 2020:	Début de la 2 ^{ème} période d'évaluation de la première session
Lundi 1 ^{er} juin 2020:	Congé légal (Pentecôte)
Samedi 27 juin 2020:	Fin de la première session
Lundi 17 août 2020:	Début de la deuxième session
Samedi 13 septembre 2020:	Fin de la deuxième session

Consultez le calendrier en ligne : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/calendrier-academique-harmonise-2019-2020-en-sequence-de-semaines>